

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 432

Artikel: Révision... révision...

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emile GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Marie MICOL, 14, rue Michelini-du-Crest

Compte de Chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE . . . Fr. 5.—

ÉTRANGER . . . 8.—

Le numéro . . . 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du 1^{er} Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la moitié de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Cherche la vérité, apprends la vérité, aime la vérité, attache-toi à la vérité, défends la vérité jusqu'à la mort!

Jean HUSS.

Lire en 2^{me} page:

Jeanne VUILLOMET: Mme Curie.

In Memoriam: Le pasteur Paul Pettavel. — M. C. Peillon.

E. Gd: Toujours le droit au travail de la femme mariée.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Les femmes et le désarmement: résolutions votées par le Congrès du Conseil International des Femmes.

Dora SCHMIDT: Notes féministes sur la XVIII^e Conférence Internationale du Travail.

Est. B.-V.: Notes de musique.

Helen HAVENER: La Fédération des femmes dans les carrières libérées et les professions.

Nouvelles de Sociétés.

En feuilleton:

Glané dans la presse...

Le Congrès du Conseil International des femmes

Malgré la dureté et l'insécurité des temps, le Congrès de Paris, ouvert le 2 juillet à la Sorbonne, réunit les déléguées de 27 pays, ce qui signifie, à côté des Françaises, environ 300 femmes venues de tous les continents. Chose curieuse, ce sont les pays lointains, tels que la Suède, la Norvège, les Etats-Unis, l'Australie, l'Afrique du Sud, qui sont représentés en plus grand nombre.

Nous ne pouvons donner ici que des aperçus sur le Congrès et ses délibérations; un article ultérieur de M^e Antoinette Quinche rendra compte de plusieurs de ses travaux spéciaux.

Extérieurement, c'est l'image connue: le Bureau du Conseil est le même qu'il y a quatre ans. Seules manquent la trésorerie, Lady Eve, décédée il y a peu de mois, et que remplacera M^e Legrand-Falco (Paris), et la seconde vice-présidente, M^e Alice Salomon, empêchée par un décret gouvernemental de se rendre à l'appel. Cette dernière devait rapporter sur un projet de révision des statuts dont elle avait été la principale ouvreière. Vu son absence, en regard aussi des modifications qu'apporteront sans doute au Bureau les élections de 1936, on décida d'abandonner ce projet, d'en préparer un nouveau, plus simple, plus souple, et mieux adapté aux circonstances actuelles.

Lady Aberdeen, malgré son âge avancé et malgré son deuil récent, a dirigé tous les débats pendant cette première semaine, et nous rendons hommage à la grande distinction et à la bonté avec lesquelles elle guide son peuple à travers une mer de paroles pleine d'écueils. Si, les premiers jours, on sentait parfois un certain flottement — et il faut reconnaître qu'un tel flottement est inévitable dans une assemblée aussi disparate, sans parler des difficultés de langues, les deux langues principales étant maniées souvent avec une grande fantaisie — les discussions sont devenues de plus en plus précises, de plus en plus serrées, elles furent empreintes d'équité et de courtoisie. Dans ce domaine, nous avons noté un progrès sensible sur les discussions de Vienne.

Le fait que la séance d'ouverture avait lieu à la Sorbonne nous faisait espérer un baptême de l'esprit; n'étions-nous pas convoquée au cœur du laboratoire de la culture française? Hélas, les discours officiels nous déçoivent 99 fois sur 100. Ste-Geneviève, Jeanne d'Arc et des bouquets de roses nous furent servis par le représentant du Gouvernement; les compliments les plus aimables furent échangés, mais nous avions faim d'autre chose. Parmi les 27 présidences des Conseils Nationaux, nous eûmes la satisfaction de rencontrer des personnalités conscientes des besoins de l'heure, armées d'expérience et d'ardeur. N'oubliions pas l'interpellation de M^e Plaminkova, la présidente tchécoslovaque, sur la devise ins-

crits aux frontons des édifices publics français: *Liberté, égalité, fraternité*, et l'application de ces mots à la femme comme citoyenne et collaboratrice de l'homme! Le Conseil des femmes françaises avaient obtenu, pour cette séance, le concours d'un admirable chœur mixte, dirigé par M. Roger Ducasse, ce qui lui apportait une note solennelle et hautement artistique.

Trois autres soirées publiques étaient au programme. A notre regret, la date du Congrès, trop avancée dans la saison, a empêché une participation nombreuse du public parisien.

Le Conseil international souffre de la désorganisation monétaire mondiale au point de ne plus pouvoir équilibrer son budget. Un appel pressant fut adressé aux Conseils nationaux, pour qu'ils fassent leur possible pour tenir leurs engagements; on comprimera aussi toutes les dépenses qui ne sont pas indispensables à la vie du C. I. F. Le bazar international qui devait renflouer la trésorerie eut lieu dans un hôtel particulier qu'une dame suédoise avait prêté au Conseil français,

ce bazar offrait un spectacle plein de charme, car les pays où fleurit l'art populaire avaient envoyé des échantillons de cette production naïve et parfois éclatante. La Suède, la Norvège, la Roumanie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, pour n'en nommer que quelques-uns rivalisaient de couleurs gaies. A côté d'eux, notre comptoir suisse, témoignant d'un pays industrialisé, paraissait terne; cependant le résultat financier nous place dans un rang honorable et nous sommes reconnaissantes à toutes les sociétés qui nous ont permis de le constituer, reconnaissant aussi à M^e Dunant, la femme de notre ministre à Paris, et aux membres de la colonie suisse qui ont bien voulu le garder, car il eût été impossible à la fois de remplir notre rôle de déléguées et de veiller au comptoir du bazar. Les objets non vendus restent la propriété du C. I. F. et seront écoulés à son profit par le Conseil français.

A. DE M.
(La suite en 3^{me} page.)

Veuillez, etc.

Pour le Comité de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin:

La Présidente: EMILE GOURD.

La Vice-Présidente: DR. L. GOURFEIN-WELT.

La Secrétaire: E. KAMMACHER, avocate.

l'Association pour le Suffrage féminin du 16 juin à Berne, et nous espérons qu'il vous sera possible, dans le courant de votre Assemblée, d'aborder cette question si importante pour l'avenir de notre pays.

Veuillez agréer, etc.

Pour l'Association suisse pour le Suffrage féminin:

La Présidente: A. LEUCH.

La Secrétaire: Lucy DUTOIT.

III.

Première lettre: Réponse: «étude de la question l'automne prochain.»

Deuxième lettre: aucune réponse. Pas même un accusé de réception.

Mieux encore: nous avons scruté ligne après ligne le compte-rendu détaillé du Congrès de Lausanne du 8 juillet, tel qu'il a paru dès le lendemain sur trois colonnes du *Journal de Genève*. Nous y avons trouvé une analyse du discours de M. Oeri, conseiller national bâlois, qui a pourtant la réputation d'être suffragiste, en faveur de la révision partielle de la Constitution, et une analyse du discours de M. B. Méan, député vaudois, en faveur de la révision totale, sur la base du maintien et de la sauvegarde du fédéralisme, de la restauration de l'autonomie financière des cantons, de la restauration du principe d'autorité, de la sauvegarde des garanties individuelles par la répression des abus, de l'établissement d'un nouveau statut économique par la corporisation; nous y avons trouvé la voix des délégués cantonaux de Vaud, de Genève et de Bâle pour la révision totale, de Neuchâtel pour la révision partielle, puis la mention d'un exposé sur la corporation. Et enfin nous y avons pris connaissance des résolutions votées en faveur de la révision totale de la Constitution, de la protection de l'armée, de l'institution d'une juridiction constitutionnelle, de la restriction des compétences financières du Parlement, et de la dépolitisierung (?) des C. F. F. Pas un mot, à notre connaissance, sur les femmes, ces femmes que l'on couvre de fleurs quand on a besoin de leurs services, de leurs peines, de leur temps ou de leur argent, mais que l'on ignore totalement, elles qui constituent plus de la moitié de notre peuple, elles qui contribuent si largement à son économie générale, elles qui défendent de tout leur cœur les principes de la démocratie, — quand elles réclament qu'à l'occasion d'une transformation de notre charte nationale, on leur fasse la place à laquelle elles ont un droit incontestable.

Alors? ...

A nous femmes de tirer les conclusions pratiques qui s'imposent. Et soyez certains, Messieurs, que nous autres suffragistes, nous n'y manquerons pas.

E. Gd.



11, MADELEINE, 11

FACE SALLE CENTRALE 6642. X

SES LAINES, SOIES ET COTONS
SES MODÈLES CHICS et ÉLÉGANTS
(Voir notre collection pour la plage).
SES THÉORIES illustrées et gratuites
SES PRIX AVANTAGEUX
SES SPÉCIALISTES RÉPUTÉES
qui vous initieront gratuitement à ces milliers finesse
de metier qui font du tricotage à la main un... ART.
TIMBRES JAUNES TÉLÉPH. 52.916